

Impacts des activités anthropiques sur la faune et la flore dans le Parc National du Faro (Nord-Cameroun) : quelles solutions pour une conservation durable ?

Par

Sohbe Djidim Nestor ; PhD en géographie. Université de Maroua Cameroun. BP.604. Maroua.

Correspondant électronique : nsohbe11@gmail.com

Résumé

Ce travail qui porte sur le parc National du Faro dans la région de Poli au Nord Cameroun a pour objectif est de comprendre l'influence des activités anthropiques sur cette réserve forestière et de proposer des pistes pour une gestion durable. La méthodologie s'appuie sur un questionnaire administré auprès de 375 individus (populations riveraines du parc composées des éleveurs et agriculteurs). Par ailleurs, des interviews avec les autorités locales en charge de la préservation de l'environnement ont été réalisées. Il ressort des travaux de terrain que le parc national du Faro Cameroun subit principalement l'influence du pastoralisme par la coupe des arbres pour nourrir les bétails en saison sèche, des activités minières menées par les populations riveraines, utilisation des pesticides chimiques pour la pêche. Les éleveurs y pratiquent de façon clandestine leurs pâturages, parfois en complicité avec les éco-gardes en échange d'argent. Le braconnage illicites et la progression des fronts agricoles menés par les migrants climatiques sont également des facteurs non moins importants. Le développement de ces activités humaines autour et dans la réserve est à l'origine de plusieurs types des conflits entre agents forestiers et populations riveraines. Ces conflits tirent principalement leur source dans la divergence de perceptions des acteurs autour de la gestion des ressources de cet espace protégé. Malgré le déploiement des agents forestiers par les services déconcentrés de l'Etat, le parc national du Faro se dégrade continuellement. Cet échec de préservation s'explique par l'exclusion des populations riveraines qui constituent des acteurs non négligeables pour une gestion durable du parc national du Faro ; et de l'absence d'une politique de conservation adaptée au contexte et aux réalités locales. D'où l'urgence de repenser un nouveau modèle de gestion par l'implication des acteurs locaux (l'approche participative). Pour y arriver, des cadres de concertations paysannes et l'éducation à l'environnement sont à privilégier.

Mots clés : activités anthropiques, dégradation, faune, flore, conflits, gestion durable, parc national du Faro

Introduction

La gestion durable des aires protégées demeure une préoccupation importante de la communauté internationale au vu des menaces potentielles qui pèsent sur la biodiversité: les activités anthropiques et les déterminismes naturels. En effet, d'après la liste rouge publiée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en 2015, sur 79837 espèces étudiées, 2325 sont menacées soit 41% des amphibiens, 13% des oiseaux et 25% des mammifères menacés d'extinction au niveau mondial ainsi que 31% des requins et des raies, 34% des conifères (Goy, 2012; Evaliste et *al*, 2019).

L'Afrique abrite une grande variété d'écosystèmes et la diversité biologique terrestre mais c'est aussi le continent qui souffre des plus forts taux de pauvreté de la planète (UICN/PAPACO, 2015). Pour tenter de protéger les ressources naturelles tout en assurant le développement des populations, la création et la gestion des aires protégées sont des moyens largement utilisés et reconnus au niveau international. Mais tout d'abord, la conservation a une longue histoire en Afrique. Traditionnellement plusieurs espèces animales, de plantes, quelques fois des espaces forestiers étaient protégées dans le respect des coutumes ancestrales ou pour des considérations religieuses (Aurelie, 2010). Au fil des décennies et ensuite à la reconnaissance par la communauté internationale des menaces qui pèsent sur la diversité biologique, l'importance accordée à la conservation s'est amplifiée. Les initiatives entreprises pour conserver la biodiversité se sont intensifiées et généralisées au sein des pays africains. Ainsi, durant ces deux dernières décennies la conservation de la biodiversité, qui n'intéressait initialement qu'un groupe relativement limité d'écologistes et de scientifiques est devenue un élément à part entière des politiques et des planifications nationales. Les premières aires protégées en Afrique sont créées d'abord par les colons blancs et ont pour objectif la production des activités de loisir, du tourisme, du sport et autres activités de distraction. En 1898 fut créé le premier parc national en Afrique du Sud (Parc national Kruger) suivi du Parc national Albert en 1925 au Congo Belge (actuelle République Démocratique du Congo). C'est après les indépendances que plusieurs gouvernements africains reconnaissent l'importance de la protection de leurs ressources naturelles et mettent en place des aires protégées sous l'impulsion de groupes environnementaux extérieurs. Aussi dans un contexte international en réponse à la convention de Rio en 1992, la plupart des pays africains ont signé la convention sur la diversité biologique et ont préparé les stratégies nationales en matières (UICN,

2008). Ils ont également signé et ratifié la convention de Ramsar sur les zones humides et la CITES. Au niveau local, les pays africains ont adopté en 1968 la convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles ou convention d'Alger (Fotsing, 2003). Les enjeux liés à la conservation de la biodiversité qui ont émergé depuis une trentaine d'années sur la scène internationale ont mené, notamment en Afrique subsaharienne à la mise en œuvre des programmes pour l'aménagement d'aires spécifiques de protection et/ou à la valorisation de la faune. La conférence de Stockholm en 1972 a officialisé cette prise de conscience environnementaliste, confortée par des accords multinationaux sur l'environnement de Rio en 1992.

Le Cameroun abrite une biodiversité exceptionnellement riche mais mal connue et menacée (Ndam, 2010). Son réseau d'aires protégées c'est-à-dire les parcs nationaux et les réserves de faune couvre environ 20% du territoire national et n'est que partiellement représentatif de la diversité des écosystèmes sahariens, sahéliens, soudaniens du pays (Fotsing 2003). À l'exception du Parc National de Zakouma et le Parc de Sena Oura qui bénéficient d'une bonne gestion et d'une protection particulière suite à des accords entre le gouvernement tchadien et le gouvernement camerounais ainsi qu'un partenaire sud-africain (African Parks) spécialisés dans la protection et la gestion des ressources naturelles depuis 2010. D'autres ne bénéficient pas d'une protection intégrale qui garantirait la durabilité de leurs ressources en dehors du financement de l'Union Européenne à travers un organe dénommé le Programme d'Appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) qui a œuvré dans toutes les aires protégées du Tchad de 2017 à 2020, soit une durée de cinq (5) ans. Les défis sont multiples et dépassent les capacités humaines, matérielles, et financières, des services du ministère en charge de la protection et de la conservation de la biodiversité (Doubé, 2016; Bertrand, 2019). Occupant la grande partie la zone sahélienne du territoire national, les aires protégées du Tchad sont soumises à des menaces d'origine naturelles et anthropiques qui remettent en cause leur durabilité et conduisent à des déséquilibres et/ou à des fragmentations écologiques, notamment la perte de la couverture végétale, la disparition et la migration des espèces animales et végétales dont certaines sont réintroduites et ont toujours du mal à s'adapter (Donfouet, 2014; Ngaryam, 2016;). Mais aujourd'hui, face encore à une démographie de plus en plus galopante et des conditions de vie précaire de la population tchadienne. La pression d'origine humaine s'accroît et compromet encore plus la durabilité des ressources naturelles dans les parcs nationaux, le Parc National de Manda n'est pas exempt de ces faits. L'état d'occupation du sol dans ses périphéries et l'introduction des populations dans la zone

centrale pour des raisons d'exploitation s'accroissent de façon inquiétante et sa gestion reste une ambiguïté (Ngaryam et Alain, 2017). Les activités socioéconomiques quant à elles, se multiplient et s'exercent anarchiquement au dépend du parc. Ces activités concernent l'agriculture itinérante sur brûlis, l'élevage extensif, la pêche artisanale, l'exploitation du bois, le braconnage, le feu de brousse. Ces activités ont des conséquences écologiques non négligeables conduisant à la perte de la biodiversité. Cette constance de dégradation s'explique par l'absence des stratégies efficaces de gestion du parc (Yobet, 2015).

Cadre géographique et humaine de l'étude

Créé par l'arrêté N° 25 du 13 février 1947 comme réserve forestière, puis érigée par le décret N°80/243 du 08 juillet 1980) comme parc national, cette aire protégée couvre environ 330 000 km². Il est situé entre 12° 10' et 13° 08' de longitude et 7° 50' et 8° 30' de latitude et, est classée parmi les aires Protégées de catégorie II de l'UICN. À sa création en 1947, il s'agissait de favoriser la régénération naturelle des espèces végétales et protéger les bassins versants du fleuve Faro pour faciliter la navigation sur le fleuve Bénoué dont il est un affluent. Le parc a une altitude de 600-900 m, un plateau de massif montagneux. Le climat a une saison sèche de novembre à mai. Les précipitations annuelles moyennes sont de 1200 mm et la température annuelle moyenne est de 26°C. Décembre est le mois le plus froid (min : 15°C-max : 34°C) tandis qu'avril est le mois le plus chaud (min : 24°C-max : 37°C). La végétation est dominée par la savane arborée avec comme végétation principale *Isobertia doka*, *Burkea africana*, *Ficus*, *Anogeissus latifolia* et *Cassia*. Le directeur du parc a son bureau à Voko, à 17 km du parc. Le parc est entouré d'une diversité d'ethnies : Koma, Bata, Haoussa, Foulbe, Mbororo, Tchamba, Kolbila, Doupa, Hinga, Pape, Mboum, Pere, Voko, Namdji, Doaya et Illaga. Ces ethnies constituent 138 villages et sept cantons (Voko, Bantadje, Mana, Wangai, Tchamba, Gode, Beka) contrôlés respectivement par les Djaouros et les Lamidos. Il convient de noter que ces divers groupes vivent autour du parc national et qu'une grande partie de leur nourriture traditionnelle est composée de la flore et de la faune provenant du parc.

Démarche méthodologique

L'étude s'est appuyée sur trois outils de collectées données : la recherche documentaire, l'enquête par questionnaire, les interviews dirigés. L'enquête par questionnaire a porté sur 375 individus

dans les 07 localités environnantes du parc national du Faro. Il s'agit des villages de Voko, Bantadje, Mana, Wangai, Tchamba, Gode, Beka. Le protocole de collecte de données a porté sur l'impact des activités anthropiques sur la réserve forestière du Faro. Les interviews ont eu avec les acteurs clés, susceptibles de nous donner des éclaircissements le sujet. Il s'agit des agents forestiers, maire de Poli, les délégués d'agriculture et d'élevage, les Cadres communaux chargés des communautés, etc...), les chefs de poste agricoles et pastorales (chef de secteur Sodecoton) ; les coordonnateurs des projets de développement, ainsi que les autorités traditionnelles (jawros ou chefs de village, lamibés). Les échanges avec ces personnalités se sont portés sur la dégradation de la réserve, les stratégies locales de conservation et les conflits y afférents.

Principaux résultats

1- La diversité richesse faunique et floristique du parc national du Faro

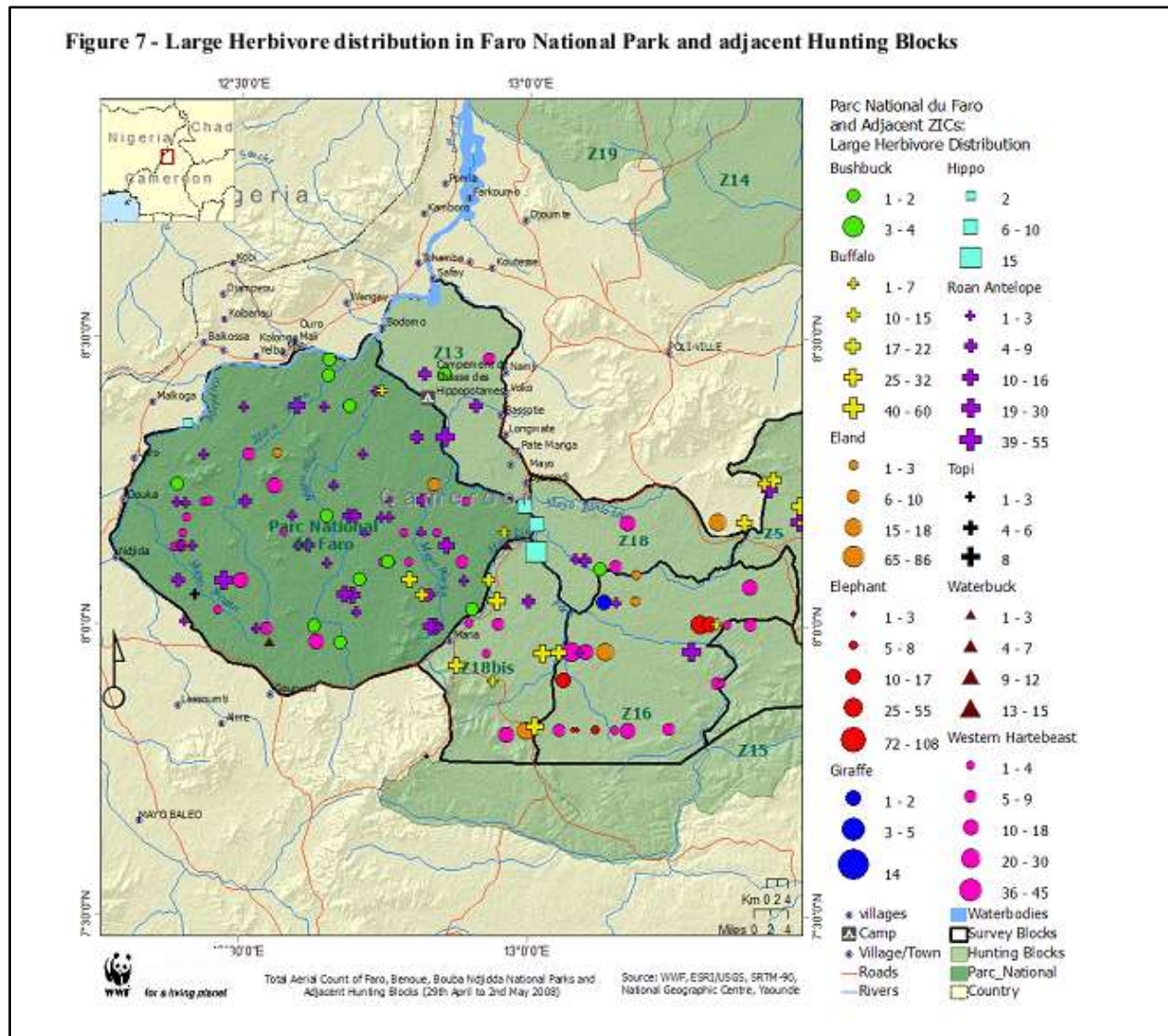
Situé au Sud-Ouest de la commune de Poli dans le département du Faro, région du Nord Cameroun, le parc national du Faro a été créé pour protéger *l'éland de derby*, beaucoup chassé et très apprécié pour sa chair et ses trophées. La faune est particulièrement diversifiée mais en faible densité. Elle est constituée d'éléphants ; de céphalophes à flanc roux, de cobes de roseaux, hippopotames, de phacochères, d'autruches, de buffles, de léopards, de girafes.... au début de la création du parc. Une bonne partie de cette faune a disparu de nos jours notamment les éléphants, les buffles, les girafes, les lions (Photo 1).



Source : WWF, 2008

Photo 1 : diversités richesse faunique du parc du Faro

La flore, quant à elle, est formée des espèces comme: «*Gardénias erubescens*, *Detarium microcarpum*, *Combretum glutinosum*, *Prosopis africana*, *Piliostigma reticulatum* ; *Piliostigma thonningii* ; *Terminalia glaucescens* ; *Grewia mollis*, *Khaya senegalensis*... ». Des activités anthropiques ont altéré l'environnement dans le parc et dans sa périphérie au point de menacer la faune. La figure 2 ci-dessous présente la distribution faunique à l'intérieur du parc national du Faro



Source : WWF,2022

Figure 1 : distribution faunique à l'intérieur du parc national du Faro en 2022

Par observation de la figure ci-dessus, il ressort que la faune du par national du faro est constituée en majorité des antilopes, des singes, des phacoheres , des buffles et des oiesaux.

1. Influence des activités anthropiques sur le parc national du Faro

Le parc national du parc National du faro est menacé par plusieurs activités anthropiques qui ont un impact direct sur la flore et la faune.

1.1. Le pastoralisme

L'activité pastorale dans le parc est pratiquée par les éleveurs mbororo transhumants. Le pastoralisme contribue à la dégradation de la réserve forestière et peuvent contribuer à la disparition de certains végétaux et animaux La disparition de ces derniers provient de deux facteurs clés. D'abord, en saison sèche les éleveurs entrent dans la réserve avec leurs bétails. Ils abattent les arbres pour les nourrir. Certains de ces arbres peuvent « mourir ». En effet, ils sont élagués à répétition et souvent très mal. Cela conduit inéluctablement à la perte de ces arbres.¹



Source : enquête, juin 2023

Photo 2 : Pastoralisme à l'intérieur du parc national du Faro

Pendant la même saison, les éleveurs ou pasteurs nomades mettent des feux de brousse dans la réserve. L'objectif étant de favoriser le renouvellement de leur parcours. Leurs impacts dépendent

¹ SRADDT-Extrême-Nord, Forêt, Faune /Biodiversité de la région

du moment où ils ont été déclenchés. Si le feu a lieu juste après la dernière pluie, il est dit précoce et est moins destructeur. Par contre, les feux tardifs en fin de saison sèche sont les plus destructeurs car leurs flammes atteignent souvent la cime des grands ligneux. Leur passage favorise en général au niveau de la végétation une certaine sélection des espèces plus ou moins résistantes au feu (Ntoupka, 1994).²

1.2. Le brocantage

La proximité avec le Nigéria, d'où semblent venir un grand nombre de braconniers opérant dans le PN, pose de sérieux problèmes. De plus, le manque d'accessibilité de certaines zones du Parc National, particulièrement de celles-ci situées à l'ouest de celui-ci, à proximité de la frontière nigériane, combiné au manque d'équipements et de moyens dont disposent les écogardes pour se rendre dans ces zones afin d'y effectuer des activités de surveillance et de lutte anti braconnage constitue une très forte contrainte sur le terrain. Un poste de garde-chasse y a été construit par le projet FFEM mais celui-ci ne peut être occupé toute l'année. Certaines zones deviennent dès lors totalement inaccessibles et non contrôlées en saison des pluies.

1.3. L'orpaillage

L'orpaillage est une activité traditionnellement fortement pratiquée par les populations locales dans les cours d'eau et fleuves situés dans et autour du Parc National du Faro. Cette activité constitue une menace sérieuse pour les écosystèmes de la zone ainsi que pour les espèces animales qui risquent d'être blessées en tombant dans les trous creusés lors la pratique de cette activité.

2- Effets des activités anthropiques sur les espèces fauniques

Dans cette réserve de biosphère, la faune est confrontée à de nombreux problèmes. En effet, les végétaux qui constituent l'habitat des animaux sont dégradés à cause des activités humaines. Cela entraîne la mobilité des animaux en direction d'autres réserves ou parcs. Les animaux qui en subissent plus sont les éléphants et migrent particulièrement dans le parc de la Bénoué et de Bouba Ndjida. Ces derniers au cours de leur déplacement font assez de dégâts. Ils détruisent les plantations agricoles, tuent les agriculteurs qui veillent sur leurs champs. C'est ce qui favorise le conflit homme/éléphant. Leur mobilité se justifie par le fait qu'ils leur manque d'abris et certains arbres qui les sont utiles comme les tamariniers.

² SRADDT-Extrême-Nord, Forêt, Faune /Biodiversité de la région

3- Les conflits de gestion autour de la réserve du parc national du Faro

Les conflits de gestion autour de la réserve sont des conflits opposants de nombreux acteurs qui interviennent dans cette dernière. Ces conflits sont une réalité. Il s'agit d'abord des conflits opposants les éleveurs aux éco-gardes. En effet, les éleveurs passent leur temps à pâturer dans la réserve. Pour ce faire, ils élaguent en saison sèche les arbres pour nourrir leurs bétails. Cet acte illégal n'est pas accepté par les gestionnaires de la réserve. C'est ce qui aboutit ainsi à des conflits entre les deux acteurs. Ces conflits sont aussi causés par le fait que les bétails piétinent les arbustes. Certains se perdent et d'autres parviennent à résister. Ces pratiques contribuent à la dégradation de la réserve. Ils se déroulent généralement en saison sèche et sont caractérisés par des disputes et des refoulements des éleveurs. Ensuite, des conflits sont enregistrés entre les éco-gardes et les chasseurs. En effet, les jeunes habitant les villages périphériques de la réserve se permettent de chasser les animaux dans la réserve.

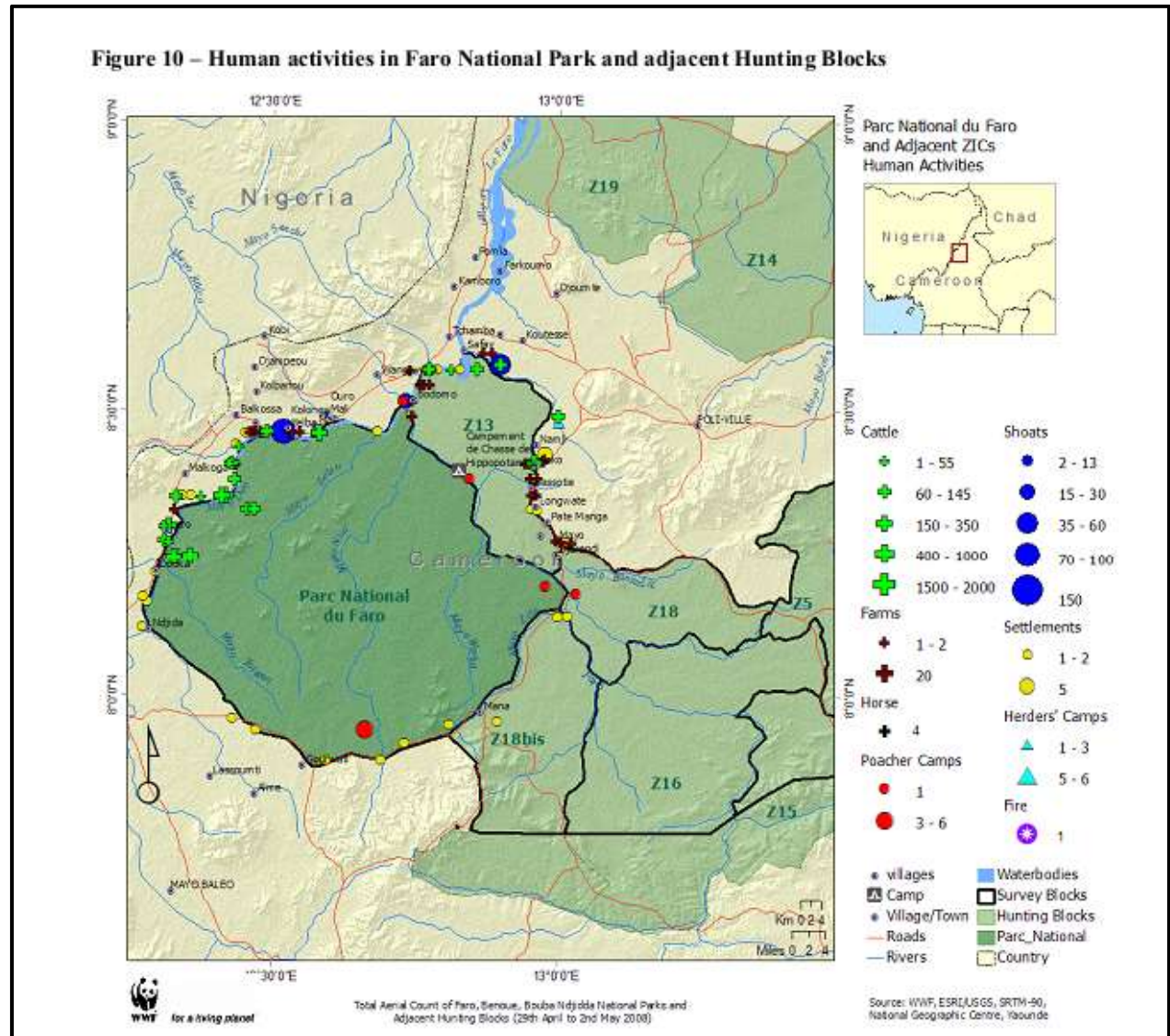


Source : enquête, 2023

Photo 3 : un groupe des chasseurs à la recherche des gibiers dans le parc

Les animaux les plus enviés sont les antilopes, les singes, les phacochères, les oiseaux... etc. Cette pratique favorise des conflits entre ces chasseurs et les éco-gardes car la chasse ainsi effectuée, entraîne la mobilité de certaines espèces animales hors de la réserve et met un terme à d'autres

espèces. Elle a lieu à tout moment de l'année. Ces conflits sont caractérisés par le refoulement de chasseurs et des amendements. La figure 3 présente la distribution spatiale des activités anthropiques qui influencent le parc national du Faro.



Source : WWF, 2022

Figure 2: Recensement des activités humaines dans le PNF par WWF-2022

Bien que des activités aient été menées afin de tenter de résoudre les conflits fonciers se manifestant en périphérie du parc national, ces derniers semblent à l'heure actuelle persister dans certaines zones intérêts cynégétiques périphériques. Des rétrocessions ont été décidées au profit des populations riveraines mais celles-ci ne se matérialisent pas concrètement sur le terrain. Des

situations potentiellement conflictuelles semblent exister entre les gestionnaires de certaines ZIC et les communautés riveraines, notamment les éleveurs.

De forts conflits avec les éleveurs existent. La problématique de l'empiètement du bétail dans les ZIC et le PN semble être différente selon que les conflits concernent ou pas des éleveurs transhumants. Ces derniers étant plus difficiles à responsabiliser, car se sentant moins directement concernés par la conservation d'écosystèmes et de territoires avec lesquels ils n'ont pas d'attache particulière, du moins dans une moins forte mesure que les éleveurs sédentaires de la zone.

4. Penser la durabilité du parc national du Faro

La dégradation de la réserve de biosphère du Faro avance du jour au lendemain. Pour ce faire, il est urgent de proposer des stratégies afin de sauvegarder cette dernière de cette menace qui ne cesse de perdurer. Parmi ces stratégies, l'on peut lister le reboisement, le renforcement de la sécurité, la mise en défend de la réserve et la gestion participative.

4.2. Le renforcement de la sécurité

De prime à bord, on note un manque de personnel qui contraste avec la multiplication des aires protégées au Cameroun. L'absence de recrutement des fonctionnaires et le manque de recyclage des anciens constituent une entorse importante au projet de conservation des aires protégées que prône l'Etat. C'est le cas par exemple de la délégation départementale des forêts et de la faune du département du Mayo-Tsanaga dans la région de l'Extrême-Nord où quatre des six fonctionnaires affectés sont en retraite depuis 2007. Selon un rapport assez discutable de la direction des affaires générale du ministère des forêts et de la faune (MINFOF), le nombre des cadres et agents des deux ministères réunis diminuera de sa moitié. Les estimations sont faites sur la base d'extrapolation en ce qui concerne les décès, ce qui empêche une analyse objective des données. Cependant, lorsqu'on prend en compte les décès d'avant 2005 et le nombre de départ à la retraite, on constate une nette diminution des effectifs malgré les recrutements organisés (Wafo Tabopda, 2008).

Vu cet effectif en infériorité numérique des éco-gardes au Cameroun, il est utile pour le MINFOF en collaboration avec le ministère de la fonction publique et de la réforme administrative, de lancer régulièrement des recrutements des éco-gardes. Le but étant de renforcer l'effectif de ces derniers. Ces recrutements permettront à ces agents de la gestion des forêts de mener non seulement leurs

activités dans des bonnes conditions mais aussi de se sentir décharger dans leurs missions régaliennes. En effet, ce nombre important, s'il peut être possible il permettra aux éco-gardes d'avoir des permissions régulières. Ceci permettrait à ceux-ci d'avoir un temps de repos afin qu'ils puissent se reconstituer. Ainsi, à leur retour des permissions, ils se sentiront fortifier et auront le courage de travailler comme s'ils venaient de commencer le début de leur carrière. Bien plus, il est aussi urgent, d'acheter des armes sophistiquées pour les éco-gardes qui sont en service au poste forestier du Faro. Ces armes les sont indispensables car ils peuvent se protéger et se défendre face aux braconniers.³ Ceci pour riposter aux armes de qualité souvent utilisées par les braconniers.⁴ Dans ce contexte, ces équipements peuvent être achetés par la Sauvegarde Faune Sauvage (SFS) et mis à la disposition des éco-gardes et enregistrés à la gendarmerie.⁵

Au-delà de ces mesures envisagées ci-haut, il est souhaitable que le ministère de la faune et de la flore (MINFOF) entreprenne des négociations avec le ministère de la défense (MINDEF). Elles peuvent porter sur des négociations de coopération entre les deux ministères afin que le MINDEF apporte son soutien au MINFOF en installant dans l'une des localités situées à la périphérie de la réserve, une base de bataillon d'intervention rapide (BIR). Ces soldats du BIR, peuvent seconder à tout moment les éco-gardes. De même, ils peuvent non seulement organiser des tours pour le contrôle de la réserve mais aussi s'organiser pour mieux mettre un terme aux groupes de braconniers qui sillonnent la réserve.

4.3. Vers une gestion participative

Les réserves forestières sont généralement gérées par les pouvoirs publics qui constituent un groupe d'acteurs important dans la mise en place de la politique nationale de conservation des ressources. Ils appartiennent en principe au corps des eaux et forêt et sont nommés par l'Etat. Ils ont pour mission de veiller à l'application de la réglementation forestière. Dans ce contexte, ils peuvent engager des poursuites judiciaires contre tout contrevenant à la loi sur la protection des ressources

³ *Sauvage Faune Sauvage, Etat des lieux et projets d'actions au Cameroun par l'Association Sauvage Faune Sauvage, 7.*

⁴ *Ils tuent à la fois les éco-gardes et les animaux vivants dans les réserves et les parcs. Leurs cibles sont généralement les pachydermes.*

⁵ *Sauvage Faune Sauvage, Etat des lieux et projets d'actions au Cameroun par l'Association Sauvage Faune Sauvage, 7.*

au Cameroun (Wafo Tapobda, 2008 :131). Cependant, ces pouvoirs publics ne parviennent à jouer pleinement leur rôle à cause de leur infériorité numérique.

Pour combler les déficits de l'Etat en matière de gestion des réserves forestières, les pouvoirs publics bénéficient des secours de certaines organisations non gouvernementales (ONG) et des autorités traditionnelles. Dans la région de l'Extrême-Nord par exemple, l'on enregistre une dizaine d'ONG internationales et nationales. Elles ont pour mission principale d'accompagner ou de suivre les populations locales de par les projets de développement qu'elles coordonnent sur le terrain. Leur intervention dans le domaine de la protection et la conservation de la nature dans la région date de la décennie 1990. A ce titre, la réserve forestière du bénéficie du soutien de WWF. Cette ONG, pour exercer sa mission sur le terrain bénéficie de l'appui des services de la coopération allemande au Cameroun qui œuvre pour une meilleur implication des populations locales dans la gestion des réserves forestières et la promotion du reboisement des aires dont la dégradation est avancée (Wafo Tabopda, 2008).

Enfin, il serait judicieux pour les responsables en charge de la réserve de faire intervenir les populations locales dans le processus de sa gestion. Une telle initiative est prometteuse. En effet, les populations locales vont mieux gérer la réserve que si elles étaient exclues. L'utilité de cette participation réside dans le fait que les populations vont se fixer elles-mêmes des règles de bonne conduite. Ce sont ces règles qui contribueront à la conservation durable de la réserve. Ces populations peuvent former des comités de surveillance pour aider les éco-gardes. Celles-ci peuvent être recrutées entre les villageois volontaires (Boutrais).⁶

4.4. La mise en défend de la réserve

Au-delà de toutes les stratégies envisagées pour la conservation durable de la réserve, la mise en défend de celle-ci parait importante si les précédentes stratégies échouent. Ceci dit, les agents forestiers doivent, que ce soit en saison sèche ou pluvieuse empêcher toute intrusion des populations environnantes ou étrangères dans la réserve. L'objectif est de garder la faune et la flore. Cette « mise en défense doit concerner plus la zone Ouest de la réserve périphérique aux localités de Voko et Koma. Actuellement utilisée par les villageois et dont la flore est en partie détériorée,

⁶ Jean Boutrais, *Pastoralisme et aires protégées d'Afrique de l'ouest en regard de l'Afrique de l'Est*

la faune n'y est donc pas ou peu présente ».⁷ Les éco-gardes doivent en saison sèche surveiller à tout moment les agro-éleveurs et les pasteurs nomades. En effet, c'est durant cette longue saison que les éleveurs entrent dans la réserve avec leurs bétails pour les couper les branches de certains arbres afin de les nourrir. Sans cette stratégie, de nombreux animaux vont migrer dans le parc national de Waza. Le cas des éléphants en est une illustration à cet effet.

Conclusion

Il était question dans ce travail de montrer l'influence des activités anthropiques sur le parc national Faro et de penser sa durabilité écologique. Pour atteindre cet objectif, nous avons collecté les données primaires et secondaires. Les données secondaires sont obtenues partant des anciens articles, au niveau des structures étatiques, mais plus spécifiquement au niveau délégation départementale en charge de gestion de l'environnement du Faro situé à Poli. Les données primaires sont obtenus par l'administration de questionnaire aux populations riveraines, mais aussi en faisant des entretiens semi-structurés avec les responsables administratifs et aux différentes autorités en charge de gestion du Parc du Faro. Le traitement des données quantitatives s'est fait avec le logiciel SPSS, Excel. De nos analyses, il revient à affirmer que l'influence des activités anthropiques sur le parc national du Faro est inquiétante, car il y a une prédominance des faits humains au profit de la végétation naturelle et de la faune qui sont en régression. Les facteurs dégradation de la réserve sont liés au pastoralisme dans le parc, une démographie croissante autour de la réserve, à la pratique d'une pêche artisanale, à l'exploitation de l'or par les riverains. Pour assurer sa durabilité, il est urgent de promouvoir des activités socioéconomique moins préjudiciables à l'environnement, créer une zone de transition entre la réserve et les zones périphériques, empêcher les pâturages du bétail dans l'espace protégé, sanctionner tous ceux qui commettent des infractions à l'endroit de la réserve, sensibiliser les populations riveraines sur le bienfondé du parc et surtout penser à une gestion par approche participative des communautés locales.

⁷ *Sauvage Faune Sauvage, Etat des lieux et projets d'actions au Cameroun par l'Association Sauvage Faune Sauvage*, 7.

Références bibliographiques

Aurelie B. (2010). La conservation de la nature en Afrique Centrale entre théorie et Pratiques des espaces protégées à géométrie variable, 444p.

BAD (2017). Transformer l'agriculture pour créer de la richesse en Afrique. Assemblée annuelle de la Banque Africaine de Développement. <https://www.afdb.org/fr/annuel-meetings-2017/>

Donfouet Z. (2014). Evaluation de l'impact de l'exploitation forestière sur le couvert Forestier: Cas de l'UEA 09 024 de la société camerounaise d'industrie et d'exploitation du bois (SCIEB), région du Sud, 71p.

Evaliste., Remi J., Louis Z., (2019). Distribution de la flore ligneuse à la périphérie du parc National de Waza (Cameroun)

Doube B. (2016). Contribution de l'agroforesterie à la réduction de l'empiètement agricole. Dans le PNM au Tchad, 113p.

Fotsing Éric et al 2003. Etat de la réserve forestière de Laf et des zones riveraines : orientations d'aménagement et gestion de l'espace, Acte du colloque, 27-31 mai 2002, Garoua, Cameroun.

Froumsia M, Zapfack L, Mapongmetsem P M and Nkongmeneck M A (2012). Woody species composition, structure and diversity of vegetation of Kalfou Forest Reserve, Cameroon. *Journal of Ecology and the Natural Environment* 4(13), 333-343

Ngaryam B., (2016). La problématique de gestion durable de la biodiversité au Tchad: impacts des aires protégées sur les zones périphériques- cas des parcs nationaux de Manda et de Sena Oura, Thèse de Doctorat en géographie à l'Université de Paris VIII, 348p.

Ngaryam B., Alain D. (2017). Comment les aires protégées structurent les Écosystèmes des périphéries, 18p.

Jean Boutrais, Pastoralisme et aires protégées d'Afrique de l'ouest en regard de l'Afrique de l'Est

Kaboré A (2018). Revendications religieuses sur les aires protégées chez les Gourmantché du Burkina Faso : Des obligations sacrificielles à la résistance VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, revues/vertigo/2018-v18-n1-vertigo04481/1058446ar.pdf

Kouassi H R, Kouassi H K, Traore K et N'Guessan E K (2014). Etude du groupement a *Afrotilapis pilosa* (Boeck) J. Raynal et *Sansevieria liberica* GER. labr des inselbergs du sud-est de la Cote d'ivoire. *Agronomie Africaine* 26(1), 35-44.

Mapongmetsem P M, Kapchie V and Tefempa H B (2012). Diversity of fruit tree species and sustainability of the huehood in the Northern of Cameroon. *Ethiopian Journal of Environmental and management*. 5 (1), 37-43p.

Ndame J.P.2010. Dynamiques spatiales et gestion durable des ressources naturelles dans et autour des zones protégées du nord-Cameroun

Rapport Minefop. 2017. Etat des lieux et projets d'actions au Cameroun par l'Association Sauvage Faune Sauvage.

Souare K (2015). Gestion des espèces ressources clés des produits forestiers non-ligneux végétaux au Cameroun: Cas de la périphérie du parc national du Mbam et Djerem. Thèse de Doctorat /PhD en Biologie végétale. Yaoundé.

Scudder, Micah G, Baynes J and Herbohn J (2019). Timber royalty reform to improve the livelihoods of forest resource owners in Papua New Guinea. *Fore*

Sanial E (2018). L'appropriation de l'arbre, un nouveau front pour le cacao culture ivoirienne ? Contraintes techniques, environnementales et foncières. *Cahiers Agricultures*, 27 (5), 9p

Tsi Evaristus Angwafo, 2006. Status of Wildlife and its Utilisation in Faro and Benoué National Parks North Cameroon: Case study of the Derby Eland (*Taurotragus derbianus gigas* Gray, 1947) and the African Wild Dog. PhD in Environmental Resource Management. 166 p.

UICN-PAPACO. (2015). Études de cas n°16: Résultats et effets des grands projets de Conservation sur les aires protégées en Afrique du Centre et de l'Ouest, 120p.

UICN. (2008). Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées. Parc national du faro nord Cameroun. 20 p.

Yobet F. (2015). Approche paysage pour une gestion durable des aires protégées: 115P

Wafo Tabopda Gervais, 2008. Les aires protégées de l'Extrême-Nord Cameroun entre politique de conservation et pratiques locales, thèse de Doctorat PhD, département de Géographie-Aménagement-Environnement, Université d'Orléans.

Wafo G, Tabopda, Hu Vinh F (2009). Caractérisation et suivi du recul des ligneux dans les aires protégées du Nord Cameroun: Analyse par télédétection